

Dans un an, un nouveau gymnase

La première poutre du gymnase intercommunal a été posée ce samedi 26 septembre.

Dans un an, une nouvelle infrastructure sportive permettra aux associations sportives du territoire de la Communauté de communes des Deux Vallées (CC2V) de continuer à se développer.

Pascal Simonnot, maire du village et président de la CC2V était donc doublement heureux samedi matin. « Lors de la campagne pour les élections municipales, nous nous étions engagés à revitaliser ce quartier, la voi-

ré, le stationnement, l'éclairage public, associé à un nouvel équipement multisports ouvert à tous les athlètes du territoire, en rétrocédant à la CC2V ce grand terrain », a-t-il rappelé aux nombreux habitants présents. Installé à côté des courts de tennis et du city stade, ce nouvel équipement répond surtout à un réel besoin à l'échelle intercommunale.

Un projet à 1,9 million d'euros

« Suite au constat de saturation de nos actuels équipements de Bouigny, Maisse et Milly, nos associations, très nombreuses et dynamiques, n'ont pas de



Pose de la première pou

tre par Pascal Simonnot et Jean-Philippe Dugoin-Clément, en présence de nombreux maires de la CC2V. Concrètement, le gymnase d'une surface de 1 170 m² permettra la pratique de nombreuses activités : tennis, basket-ball, bad-

minton, handball, volley-ball. Un mur d'escalade sera également présent. Le choix a été fait d'un édifice en structure bois, équipée de grandes baies vitrées qui le rendront lumineux et confortable.

D'un coût d'1,9 million d'euros, ce gymnase est subventionné par l'Etat à hauteur de 150 000 €, et du Conseil régional d'Ile-de-France à hauteur de 160 000 €. « Ce bel équipement viendra mailler le Sud-Essonne. C'était notre souhait avec Valérie Péresse de réorienter les politiques de la Région vers les territoires ruraux qui ont trop longtemps été oubliés », a rap-

porté Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région. La subvention régionale a été attribuée dans le cadre d'un Contrat d'aménagement régional signé avec la CC2V d'un montant de 760 000 €. Ce contrat d'aménagement régional viendra également financer la construction d'une autre infrastructure sportive, cette fois à Soisy-sur-Ecole. « Les deux seules communes qui pouvaient offrir un terrain constructible permettant la réalisation de complexes de sports », conclut Pascal Simonnot. Ouverture prévue en septembre 2021.

■ Teddy Vaury